



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

Le 25 octobre 2018

**President
Présidente**

Vicki-May Hamm
Mairesse
Ville de Magog, QC

**First Vice-President
Premier vice-président**

Bill Karsten
Councillor
Halifax Regional
Municipality, NS

**Second Vice-President
Deuxième vice-président**

Garth Frizzell
Councillor
City of Prince George, BC

**Third Vice-President
Troisième vice-présidente**

Yolaine Kirlaw
Councillor
Municipality of Sioux
Lookout, ON

**Past President
Présidente sortante**

Jenny Gerbasi
Deputy Mayor
City of Winnipeg, MB

**Chief Executive Officer
Chef de la direction**

Brock Carlton
Ottawa, ON

Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : ÉTUDE SUR LA STRATÉGIE CANADIENNE SUR LES TRANSPORTS
ET LA LOGISTIQUE**

Chers membres du Comité,

Au nom de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), je suis heureuse de pouvoir transmettre des commentaires au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités au sujet de son étude sur la Stratégie canadienne sur les transports et la logistique. Nous sommes le porte-parole national des municipalités du Canada, et nos membres en englobent près de 2 000 (des villes, des villages, des collectivités rurales et des localités du Nord), représentant plus de 90 % de la population canadienne.

Comme l'ont fait remarquer les membres du Comité, les ports maritimes, les aéroports et les frontières sont des points de sortie et d'entrée décisifs pour le commerce des marchandises entre le Canada et ses partenaires commerciaux. Les réseaux internes de transport routier, maritime, aérien et ferroviaire et les points de transfert de marchandises, tels que les installations intermodales et les centres de distribution, sont essentiels aux corridors commerciaux du pays.

Les villes et les collectivités du Canada favorisent l'activité économique ainsi que l'innovation sociale et environnementale. Elles attirent les meilleurs talents du monde et les investissements étrangers nécessaires pour augmenter la productivité et la prospérité du pays. Qu'il s'agisse de collectivités éloignées dans des régions riches en ressources ou de régions métropolitaines à forte densité de population, les municipalités canadiennes dépendent d'un réseau de transport national fiable et efficace, incluant, entre autres des corridors commerciaux, pour appuyer le développement économique dans toutes les régions et les collectivités.

Lors de l'examen de l'Office des transports du Canada (OTC) mené par le gouvernement fédéral de 2014 à 2016, nous avons fait valoir plusieurs problèmes de transport : la sécurité ferroviaire, les infrastructures de transport municipales et les besoins particuliers en matière de transport en régions rurales, éloignées ou nordiques. À la suite de cet examen, nous avons été encouragés par le plan *Transports 2030* du gouvernement fédéral, et par l'engagement que ce dernier a pris d'assurer le transport efficace de nos marchandises et de nos ressources au Canada et vers les marchés mondiaux.

24, rue Clarence Street,
Ottawa, Ontario, K1N 5P3

T. 613-241-5221
F. 613-241-7440

www.fcm.ca

Nous avons aussi observé avec joie que le gouvernement avait pris l'engagement, dans le budget de 2017, de créer un fonds lié au commerce et au transport de 10,1 milliards de dollars sur 11 ans. Notamment, l'Initiative des corridors de commerce et de transport, dont l'objectif est de résoudre les problèmes de congestion et les goulots d'étranglement le long des corridors stratégiques et à proximité des plaques tournantes de transport et des ports afin d'accroître l'accès aux marchés mondiaux, offre la possibilité de financer des projets qui toucheront directement les municipalités.

Nous encourageons le gouvernement fédéral à faire participer les municipalités à la conception des futurs appels de demandes de financement dans le cadre de cette initiative ainsi que d'autres, similaires, afin de garantir que les points de vue et les besoins locaux soient pris en compte dans l'élaboration de projets visant à améliorer les corridors de commerce et de transport. De plus, tout plan d'investissement futur du gouvernement fédéral dans l'infrastructure de transport devrait inclure un financement public prévisible pour les projets municipaux liés au transport, dont un réseau d'artères qui relie les villes et les collectivités par des portes d'entrée et des corridors favorisant le commerce.

En ce qui a trait aux modes de transport, premièrement, le transport maritime est un élément important de la politique canadienne sur les transports. Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que les administrations portuaires canadiennes consultent les municipalités avant d'apporter des changements à l'exploitation des terres et aux services offerts dans les installations portuaires. Pour ce faire, il devrait augmenter le nombre de représentants municipaux siégeant au conseil des administrations portuaires. Dans les endroits où le service de traversier constitue le principal mode de transport, il devrait aussi définir les services de traverse comme étant un élément essentiel du réseau routier national.

Deuxièmement, les aéroports jouent un rôle essentiel dans les économies locales, et tout changement relatif à la propriété des aéroports du Canada entraîne des conséquences importantes pour les municipalités. Nous exhortons le gouvernement fédéral à consulter les collectivités locales et les autres intervenants avant de confier les aéroports au Canada à un nouveau propriétaire. De plus, le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que des services aériens adéquats et abordables soutiennent le développement économique dans toutes les régions et les collectivités.

Troisièmement, le réseau ferroviaire du Canada fait partie intégrante de l'infrastructure nationale de transport et est essentiel à la prospérité économique de nos collectivités. Les réussites futures du Canada dans le domaine du commerce extérieur dépendent de notre capacité de relier les collectivités aux marchés nationaux et internationaux de façon concurrentielle, et ce, par tous les moyens de transport, y compris le chemin de fer. Le gouvernement fédéral devrait affecter des fonds à des projets municipaux d'infrastructures de transport qui amélioreraient l'accès aux portes d'entrée et aux corridors commerciaux stratégiques et qui permettraient aux administrations locales de gérer les conséquences du nombre croissant de déplacements, particulièrement par voie ferroviaire, sur leur territoire.

Enfin, avec *Transports 2030*, le gouvernement a admis que l'infrastructure de transport de base demeure limitée dans les collectivités nordiques, ce qui complique le transport des passagers et des marchandises à destination et en provenance de ces collectivités et limite les possibilités économiques. Nous estimons que des investissements dans les aéroports dans le Nord et les régions rurales, difficiles d'accès, permettraient au gouvernement fédéral de protéger et d'améliorer la sécurité aérienne dans ces régions. Celui-ci doit collaborer avec les collectivités du Nord afin de mieux évaluer leurs besoins en matière d'infrastructure de transport, y compris des routes, l'amélioration des aéroports et des investissements de nature maritime.

Pour établir et entretenir un réseau de transport multimodal, novateur et adaptatif qui satisfait aux besoins actuels et changeants de la population canadienne, tous les paliers de gouvernement doivent travailler ensemble et chercher à atteindre un juste équilibre entre la responsabilité du secteur public et le soutien du secteur privé. Nous nous réjouissons à l'idée de continuer de travailler avec le gouvernement fédéral pour tenter de régler les problèmes de transport des villes et des collectivités canadiennes.

Si votre personnel ou vous avez des questions ou avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Hardave Birk, conseiller en relations gouvernementales, au 613-907-6331 ou à hbirk@fcm.ca.

Sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Vicki-May Hamm", followed by a horizontal line extending to the right.

Vicki-May Hamm
Mairesse,
Ville de Magog,
présidente de la FCM